



Garantie MACO

15 ans de garantie

sur l'utilisation des ferrages **MACO-TRICOAT-PLUS**

La société Mayer & Co Beschläge GmbH, 5020 Salzburg, Alpenstrasse 173, Autriche, offre une garantie de surface de 15 ans à compter du jour de livraison des ferrages à l'artisan sur l'utilisation des ferrages MACO-TRICOAT-PLUS, en plus de la garantie légale.

La garantie s'applique à:

- Ferrages battants et oscillo-battants MULTI-MATIC dans TRICOAT-PLUS
- Serrures de porte PROTECT dans TRICOAT-PLUS
- Ferrages soulevants coulissants RAIL-SYSTEMS dans TRICOAT-PLUS
- Crémones ESPAGS dans TRICOAT-PLUS

(Livraison à partir d'avril 2012)

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie s'applique uniquement aux artisans qui utilisent les ferrages MACO.

RECOURS À LA GARANTIE

- Dégradation clairement visible de la surface (surface visible à l'état monté) par la rouille ou décollement de la surface par la corrosion du matériau de base.
- Serrures de porte PROTECT: Dégradation clairement visible de la surface de tête (surface visible à l'état monté) et en cas de revêtement TRICOAT-PLUS également la surface des éléments de verrouillage (crochet, boulon, galet i.S., verrou de blocage et pêne) par la rouille ou décollement de la surface par la corrosion du matériau de base.

PRESTATIONS DE GARANTIE

- Remplacement gratuit de la pièce défectueuse par une pièce identique ou une pièce assurant la même fonction.
- MACO exclut toute autre indemnisation.

Conditions de garantie au verso



Garantie MACO

15 ans de garantie

sur l'utilisation des ferrages **MACO-TRICOAT-PLUS**

CONDITIONS DE GARANTIE

- Respect de toutes les consignes et instructions de mise en œuvre de MACO
- Utilisation de vis MACO dans la surface TRICOAT-PLUS
- Accomplissement certifié de toutes les obligations d'instruction de l'utilisateur final
- Utilisation conforme selon les catalogues MACO spécifiques au produit
- Maintenance certifiée (par le carnet de maintenance ou de garantie de l'artisan) conformément aux instructions d'utilisation et de maintenance de MACO
- Retour des pièces concernées et de la facture originale

EXCLUSION DE GARANTIE

- Utilisation dans Accoya* (voir les conditions de garantie Accoya)
- Utilisation dans les bois à faible PH comme le chêne, le mélèze, le teck, etc. (voir les bois avec des conditions de garantie de niveau de PH bas)
- Stockage ou transport non conforme
- Endommagement mécanique de la surface
- Métal nu aux interfaces, trous poinçonnés et corrosion qui en résulte
- Plages de réglage, vis de serrage, vis de réglage et pièces mobiles
- Composants ne pouvant recevoir aucun revêtement TRICOAT-PLUS pour des raisons techniques de fabrication
- Utilisation inadaptée et non conforme
- Transfert de la corrosion par des matériaux étrangers
- Utilisation de produits nettoyants agressifs ou abrasifs
- Usure naturelle, encrassement ou dépôts de sel
- Modifications ou réparations arbitraires
- Utilisation de vis TRICOAT revêtues par un sous-traitant

* Marque déposée de Titan Wood Limited

MAYER & CO
BESCHLÄGE GMBH
Alpenstraße 173
A-5020 Salzburg

+43 662 6196-0
maco@maco.eu
www.maco.eu

N° de commande : 757715 – Date de création : Janvier 2014
Date de modification : 18 janvier 2019
Tous les droits sont réservés. Sous réserve de modification.

Ce document imprimé est régulièrement mis à jour.
La version mise à jour est disponible à l'adresse
<http://maco-internet.maco.local/sites/assets/MacoDocs/757713/757715.pdf>
ou scannez le code QR

